



République Française

MAIRIE de CHATEAUFORT

Département des
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

CANTON DE
MAUREPAS

<p>COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 JUIN 2019</p>
--

Convocation le : 13 juin 2019.

Etaient présents : P. PANNETIER, P. GISLE, P. BERQUET, E. DUPONT, S. MURGADELLA, F. FORZANI, E. NIVET, D. MARIOT, Y. GOUNOT, J. MAHLMANN, B. LERISSON.

Absentes et excusées : N. THERRE, C. FERNANDES.

Secrétaire de séance : F. FORZANI.

Monsieur le Maire informe qu'un point doit être ajouté à l'ordre du jour : la décision modificative du budget n°1 concernant le paiement des frais d'études pour la modification du PLU. Les membres du Conseil Municipal acceptent cet ajout à l'unanimité.

2019.06.18.19	Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 3 avril 2019.
----------------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 3 avril 2019.

2019.06.18.20	Demande de subvention « Biodiversité » P.N.R pour le recrutement d'un garde-nature de l'espace protégé communal du domaine d'Ors.
----------------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **SOLLICITE** auprès du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse une subvention « Biodiversité » de 11 331 € (taux de participation du Parc de 70 % du montant de la dépense s'élevant à 16 188 €).

2019.06.18.21	Demande de subvention au titre de la DSIL 2019 - Contrat de ruralité. Acquisition d'une chaudière à condensation pour l'école primaire.
---------------	---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte** l'avant-projet pour le changement de l'ancienne chaudière de l'école primaire par une chaudière gaz à condensation à **12 432.56 HT soit 14 919.07 € TTC.**
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL programme 2019 – Contrat de ruralité.
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :
 - par le budget communal,
 - par la subvention au titre de la DSIL 2019 – Contrat de ruralité,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

2019.06.18.22	Demande de subvention au titre de la DSIL 2019 - Contrat de ruralité. Travaux de rénovation des services administratifs situés à l'étage de la Mairie.
---------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte** l'avant-projet pour les travaux de rénovation des services administratifs situés à l'étage de la Mairie à **19 103.19 € HT soit 22 923.83 € TTC.**
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL programme 2019 – Contrat de ruralité.
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :
 - par le budget communal,
 - par la subvention au titre de la DSIL 2019 – Contrat de ruralité,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

2019.06.18.23	Demande de subvention au titre de la DSIL 2019 – Programme 119. Travaux d'agrandissement du Centre de loisirs.
---------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** l'avant-projet pour les travaux d'agrandissement du Centre de loisirs estimés à 75 000 € HT soit 90 000 € TTC.

- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL programme 119.
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :
 - par le budget communal,
 - par la subvention au titre de la DSIL 2019.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

2019.06.18.24	Mutualisation de services entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et certaines de ses communes membres. Ouverture du service commun de la ville de Versailles et de la communauté d'agglomération en matière de systèmes d'information et numérique à la ville de Châteaufort.
---------------	---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion de la ville de Châteaufort au service commun en matière de systèmes d'information et numérique,
- **APPROUVE** la convention de mutualisation des services passée entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, la ville de Versailles et la ville de Châteaufort, ainsi que son avenant financier 2019,
- **DECIDE** d'imputer les dépenses correspondantes au budget principal de la Ville sur les natures 6217 « personnel affecté par la commune membre du groupement à fiscalité propre » et 62875 « remboursement de frais aux communes membres du groupement à fiscalité propre de rattachement » sur les chapitres et articles concernés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération, ainsi qu'à prendre toutes mesures nécessaires en vue de son exécution.

2019.06.18.25	Demande d'avis sur la prolongation de la durée de vie du syndicat de Communes du Collège de Buc.
---------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la prolongation de la durée de vie du Syndicat pour une durée indéterminée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération, ainsi qu'à prendre toutes mesures nécessaires en vue de son exécution.

2019.06.18.26	Suppression de 3 postes d'adjoint technique territorial.
----------------------	---

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression de trois emplois d'adjoint technique territorial permanent à temps complet,

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} mai 2019,

Filière : technique

Cadre d'emploi : C

Grade : adjoint technique territorial:

- ancien effectif : 5
- nouvel effectif : 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

2019.06.18.27	Création de trois postes d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.
----------------------	---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer trois emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} mai 2019.

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : C

Grade : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

- ancien effectif : 4
- nouvel effectif : 7

2019.06.18.28	Décision Modificative N°1 – Budget communal
----------------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de voter la Décision Modificative N°1 de la commune, laquelle se résume comme suit :

- Section de fonctionnement :

Néant.

– Section d'investissement :

202 : Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	+18 240.00 €
2031 : Frais d'étude	-18 240.00 €

La séance est levée à 21h00.



Le Maire,

Patrice PANNETIER
Patrice PANNETIER